

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Un avis de la direction générale des postes informe le public que les lettres qui doivent traverser les climats chauds, et particulièrement celles à destination du corps expéditionnaire en Chine, à l'exception toutefois des lettres expédiées sous chargement, ne doivent pas être cachetées à la cire, afin d'éviter le préjudice grave que peut occasionner à toutes les correspondances en général la fusion inévitable de la cire.

Les pains à cacheter ou la gomme doivent donc être exclusivement employés pour la fermeture des lettres adressées dans les climats chauds ou devant traverser ces climats.

L'avis suivant est communiqué par le consulat britannique au Journal de Rouen :

« On expédie souvent de France pour l'Angleterre, des lettres qu'on croit bien affranchies en y apposant des timbres-poste anglais, qui sont considérés comme nuls au lieu du départ, de manière que ces mêmes lettres subissent la double taxe, dont la valeur des timbres anglais est seulement déduite à leur arrivée à destination. »

Il en est de même pour les lettres venant d'Angleterre affranchies avec des timbres-poste français.

D'après un nouvel arrangement conclu entre le gouvernement français et la Confédération germanique, lisons-nous dans le Times, le voyage de Paris à Vienne s'accomplira désormais par le chemin de fer en 36 heures. Il faut à présent 72 heures pour le faire.

La distance de Paris à Stuttgart sera franchie en 16 heures ; de Stuttgart à Munich en 8 h. et de Munich à Vienne en 12. On croit que dans deux ans le voyage de Paris à Saint-Petersbourg se fera en 3 jours ; il en faut maintenant 7.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 17 centimes à l'hectolitre.

L'amélioration qui s'était manifestée dans l'état de la température, n'a pas eu de durée ; un mouvement rétrograde nous ramène pour ainsi dire en janvier ; car le froid est presque aussi vif qu'à cette époque de l'année. Nous essayons encore des rafales d'un vent violent, avec des alternatives de neige et de pluie et de rayons de soleil. Nous touchons au mois de mai et rien n'indique le retour du printemps. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, tout le monde jusqu'ici souffre de cette intempérie.

Tribunaux.

La 6e chambre, dans son audience de jeudi, a condamné M. Lysis Sauvage, agent de change près la Bourse de Paris, à 3,000 fr. d'amende, pour avoir fait des opérations de Bourse en son nom personnel. Le tribunal a, en outre, prononcé la destitution de M. S. usage comme agent de change.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 10 au 16 avril 1860 inclus, 23 garçons, 27 filles.

MARIAGES.

Du 16 avril. — Tiburce Mercier, contre-maître de filature, et Adélaïde Duchatelet, marchande épicière. — Henri Martin, tailleur d'habits, et Flore Benoit, ménagère. — Pierre Liagre, tisserand, et Adèle Tillier, journalière. — Henri Goussin, menuisier ébéniste, et Circule Willem, journalière. — Edouard Delmotte,

ouvrier apprêteur, et Marie Nicola, journalière. — Victor Haugudé, fleur, et Cécile Lamarque, tisserande. — Joseph Deschamps, tisserand, et Juliette Alluin, journalière. — Théodore Gabide, fleur, et Julie Garette, journalière. — Charles Beghin, domestique, et Sidonie Vanbuvel, servante. — Frédéric Vandenmeulebroeck, bucheur, et Claire Borms, dévideuse. — François Guioit, fleur, et Rosalie Roose, journalière. — Jean-Baptiste Bocq, fleur, et Elise Dujardin, journalière. — Paul Demulder, fil ur, et Sophie Dufaye, bobineuse. — Jean-Baptiste Pollet, ourdisseur, et Clémence Vanderzype, bobineuse. — Victor Petit, fleur, et Eméline Vandermaelen, journalière. — Henri Duquenne, fleur, et Fideline Devoldre, journalière. — Adolphe Delebecque, ourdisseur, et Eugénie Guislain, bobineuse. — Lévin Vanderhaeghe, journalier, et Marie Vandendorpe, ourdisseuse. — Julien Tristrant, lamier, et Philomène Wytman, ourdisseuse. — Louis Hellé, chauffeur-mécanicien, et Adolphe Dervaux, journalière. — Charles Debacker, tourneur en fer, et Sophie Vermotte, journalière. — Ferdinand Franchomme, tisserand, et Julie Leman, journalière. — Eugène Kindt, fleur, et Louise Loridan, journalière. — Jean-Baptiste Daris, cordonnier, et Thérèse Demuynek, dévideuse. — Jean Morseaux, tisserand et Marie Montcarri, journalière. — Joseph Pennel, journalier, et Augustine Lampe, journalière. — Joseph Verstraeten, journalier, et Godélie Detemmerman, journalière. — Pierre Merlin, fleur, et Hortense Coussment, journalière. — Bruno Vandamme, doriste, et Thérèse Dujardin, servante. — François Parris, déboureur, et Rosine Mallet, journalière. — François Descamps, journalier, et Virginie Provost, journalière. — Julien Helinck, ajusteur mécanicien, et Adélaïde Denarque, journalière. — Augustin Depuydt, tisserand, et Mathilde Devolder, journalière. — Clovis Leclercq, ouvrier apprêteur, et Hyacinthe Segard, journalière. — Charles Dupriez, fleur, et Marie Seynave, repasseuse. — Joseph Druet, fleur, et Caroline Fauvarque, journalière. — François Dufo, ourdisseur, et Florine Grouillon, journalière. — Henri Lepers, journalier, et Julie Gersen, journalière. — Edouard Lecerf, fleur, et Hortense Gadene, journalière. — Henri Carye, fleur, et Jeanne Meyer, journalière. — Aimable Boudry, fleur, et Catherine Selsse, lingère. — Jean-Baptiste Moreau, tisserand, et Céline Prus, tisserande. — Jean-Baptiste Rousseaux, jardinier, et Héroïse Corde, repasseuse. — Narcisse Toulemonde, fabricant, et Pauline Dazin, sans profession. — Séraphin Vanvlassenbroeck, tisserand, et Clémence Verstraete, journalière. — Auguste Leman, ouvrier en laines, et Lévine Leclercq, sans profession.

DÉCÈS.

Du 10 avril. — Marie-Catherine Meurisse, 62 ans, ménagère, veuve de Jacques Brunin, aux Trois-Ponts. — Hippolyte Pouillier, 46 ans, journalier, célibataire, Hôpital. Du 12. — Pierre-François Goffez, 66 ans, tisserand, époux de Constance Leronge, rue de la Place-Verte. — Julie-Henriette Desloup, 81 ans, journalière, veuve de Florentin Grimonprez, Hospice. — François-Joseph Lepoutre, 60 ans, tisserand, veuf d'Anne-Marie Prouvost, canton de la Basse-Masure. — François Danrigal, 20 ans, tapissier, célibataire, Hôpital. Du 13. — Marie-Thérèse Vanaaker, 78 ans, sans profession, veuve de François P. quin, r. Destombes. — Jacques Dhaenens, 41 ans, journalier, célibataire, sur la place de l'Église. Du 14. — Philomène Agache, 17 ans, sans profession, rue du Moulin. Du 15. — Elise Hus, 21 ans, tisserande, canton de Barbioux. Du 16. — Félicité Florin, 52 ans, ménagère, épouse de Florentin Lemaire, au Tilleul. Plus 7 garçons et 4 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

La construction d'une nouvelle salle d'Opéra, au fond de la place projetée sur le boulevard des Capucines, au point de départ de la rue de Rouen et de la rue d'embranchement à ouvrir entre ce boulevard et la rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, est maintenant résolue. Sur l'avis qui lui en a été donné par le ministre d'Etat et de la maison de l'empereur, le préfet

de la Seine vient de faire annoncer l'ouverture de l'enquête. Le plan sera déposé pendant vingt jours, à partir du 15 avril, à la mairie du 9e arrondissement (rue Drouot), où un registre d'enquête sera ouvert pour recevoir les observations du public.

Ce plan indique : 1° L'emplacement que la nouvelle salle et ses dépendances occuperont entre la place projetée et la rue Neuve-des-Mathurins ; 2° le tracé des deux rues d'isolement de 15 mètres de largeur chacune, qui borderont les côtés du nouvel édifice ; 3° le lotissement régulier qu'il convient de faire des terrains avoisinant les cours qu'il y a lieu de ménager dans les divers lots, afin d'y rendre possible l'élévation de constructions symétriques dans des conditions satisfaisantes au point de vue de la salubrité.

A ce plan est annexé le dessin de côté de la façade qui sera obligatoire pour ces constructions.

— FUIRE D'UN CHANGEUR. — Il vient de se passer un fait qui a jeté la perturbation parmi les Anglais en résidence à Paris. Un changeur du faubourg Saint-Honoré, qui jouissait de toute leur confiance, a disparu tout à coup, emportant avec lui des sommes considérables qui lui avaient été déposés. On pense qu'il s'est embarqué pour les Etats-Unis.

— Des dames étrangères ou appartenant aux départements du Midi de l'Espagne, ont introduit depuis quelque temps une nouvelle coiffure. C'est le petit bonnet de tourte, que portaient bon nombre de danseurs espagnols alors que les castagnettes, les tambours de basques et les boleros étaient de mode sur tous nos théâtres. A ces petits bonnets, qui ne couvrent que le haut de la tête, les cheveux se réunissent sur le col dans un réseau. Cette coiffure va bien aux jolies femmes, mais le malheur veut que les laides ont la rage d'en porter aussi.

— Un nommé Petit, marchand de peaux de lapins et chiffonnier, demeurant à Avesnelles (Nord), avait disparu depuis environ six semaines, lorsqu'on trouva dans une rivière, non loin de là, un cadavre qui paraissait y avoir séjourné pendant le même temps. Le beau frère de Petit est appelé ; il croit reconnaître ce dernier dans le cadavre qui lui est représenté, et il paye les frais d'inhumation. Quelques jours après, on rencontra le chiffonnier, parfaitement bien portant, dans les rues d'Avesnelles. Son beau-frère s'était trop hâté ; il avait fait les frais de l'enterrement d'un inconnu.

— Le Courrier de Lyon rapporte le fait suivant :

« En 1812, un de nos concitoyens, M. X..., aujourd'hui rentier à Lyon, voulant échapper à la conscription, ne vit d'autre moyen que de se marier pour arriver à son but. Il se rendit dans un bal public et proposa le mariage à la première danseuse qui lui tomba sous la main, lui offrant une dot de mille francs qui lui seraient comptés le jour du mariage, après lequel les deux époux se sépareraient pour toujours. »

« La danseuse à laquelle il s'adressait, ayant accepté ces conditions, M. X... fit publier les bans, et le mariage eut lieu un mois après la première entrevue. La cérémonie terminée, le conjoint passa en Angleterre, où il se fixa jusqu'en 1858, époque à laquelle il revint à Lyon à la tête d'une jolie fortune. Sa femme d'aventure partit pour Paris. »

« Quarante-huit ans s'étaient écoulés sans que les époux X..., qui n'avaient jamais eu ensemble aucune relation, se fussent vus, lorsque dimanche dernier, M. X... fut averti par son domestique, qu'une femme d'un certain âge voulait

absolument lui parler. Il donna ordre de l'introduire.

« Celle-ci n'était autre que sa propre épouse, assistée d'un homme d'affaires qui lui peignait l'impérieux besoin où elle se trouvait, et finit par lui demander une somme de 15,000 francs comptant ou une pension viagère de 800 fr. »

« M. X..., qui pense qu'après quarante-huit ans il y a prescription, même pour une pension alimentaire, ayant refusé net, son épouse a fait rédiger une demande dans les formes pour obliger son mari à la recevoir chez lui ou à lui donner des moyens d'existence, et il est probable que le tribunal civil de Lyon sera, avant peu, appelé à statuer sur cette affaire, unique dans son genre, à moins qu'elle ne se termine par une transaction amiable. »

— Sept villes de la Grèce se disputaient la gloire d'avoir donné naissance à Homère, et comme il n'est pas moins glorieux d'être le compatriote de l'homme qui a découvert un monde, que celui du Père de la Poésie, il y a en Italie quatre villes — Gènes, Savone, Nervi et Zuccarello, — qui prétendent à l'honneur d'avoir vu naître Christophe Colomb. Jusqu'à présent, il était clair qu'il y en avait au moins trois dont les prétentions étaient sans fondement ; mais il paraît aujourd'hui qu'aucune des quatre n'avait raison. En effet, M. Guiboya, préfet de la Corse, vient de découvrir dans les registres de la paroisse de Calvi, l'acte de naissance du grand navigateur. Colomb serait donc le compatriote de Napoléon, et le drapeau français pourrait aujourd'hui s'enorgueillir d'ombrager à la fois le berceau de l'homme illustre qui a découvert le Nouveau-Monde, en même temps que celui de Lafayette, qui a aidé l'Amérique à conquérir son indépendance.

— La faillite d'une des plus importantes manufactures de coton à Liverpool, est annoncée dans le Change de lundi. Le passif est d'environ 235,000 livres.

— Un immense incendie, qui a détruit une vaste propriété, et a fait craindre pour la vie d'un grand nombre de personnes, et a menacé l'hôtel des postes de Londres d'une destruction complète, a éclaté ces jours derniers. — Sans la prompte arrivée des machines de sauvetage de la Société royale, et le courage déployé par les conducteurs Briggs et Haskell, il est probable qu'aucun des incendiés n'eût échappé aux flammes. Le bâtiment dans lequel le feu a pris, appartenait à M. Cole, maître de Coal and Horses Tavern, en Aldersgate street. C'était une maison de quatre étages, flanquée de maisons d'égalie hauteur. Du côté nord sont les ateliers d'imprimerie de MM. Maiben et Bingham, et du côté sud la fabrique de mercerie de M. J.-W. Gales. Le feu avait éclaté depuis cinq minutes à peine, et déjà les machines de sauvetage étaient sur le lieu du sinistre.

Cependant, les conducteurs trouvèrent les flammes si développées, qu'elles sortaient par les fenêtres de tous les étages. Le conducteur Haskell fit ranger des machines au long du bâtiment et pénétra par les fenêtres malgré le feu. D'abord ce fut une femme que le conducteur sauva ; elle était évanouie ; Haskell l'emporta dans ses bras, et, l'ayant déposée en lieu sûr, remonta dans la maison incendiée. Un sieur Kole, frère du propriétaire, fut sauvé ensuite à la troisième ascension, un sieur King, beau-frère du propriétaire, fut mis hors de danger par le conducteur. On disait qu'une personne était dans une chambre située sur l'arrière, au second étage, le conducteur Briggs dressa sa machine, pénétra dans la chambre signalée, mais la fut enveloppé par les flammes et s'efforça sa retraite qu'il eut la plus grande difficulté.

— Mais vous la leur montrerez et les y ferez rentrer, et la reconnaissance de la génération future sera votre récompense.

— Si l'ingratitude de la génération actuelle ne s'y oppose pas, dit Mesmer avec mélancolie. O Thérèse, tu es l'évangile de ma nouvelle et sainte religion, qui est pleine de Dieu et de la nature. Annonce-la-leur, mon enfant, ouvre les yeux à la lumière.

— Qui, s'écria Thérèse avec enthousiasme, par là je prêcherai ton évangile aux incrédules et aux sceptiques, et ils y croiront malgré eux, et se convaincront tous qu'ils étaient aveugles aussi. Viens m'enlever mon bandeau, la lumière ne m'éblouira plus, et ses rayons ne me feront plus tomber sans connaissance. Oh ! fais que je voie ! ajouta-t-elle en levant les deux mains vers sa tête pour ôter son bandeau.

— Pas encore, dit Mesmer la retenant, tout à l'heure en présence de tous mes destructeurs, qui se disent tes amis ; pas auparavant.

— Ils nous attendent sans doute au salon ! N'entends-tu pas les voitures s'arrêter à notre porte, n'entends-tu pas monter l'escalier ?

— Pas encore, Thérèse ; si tous ceux que j'attends étaient là, on nous prévendrait, on me l'a promis.

— Qui attends-tu donc ?

— Mes ennemis, Thérèse ! et ils ne feront pas défaut. Le professeur Barth viendra voir le fourbe qui a la présomption de guérir par une force invisible ce que lui, le célèbre anatomiste et opérateur de la cataracte, ne peut guérir, — et encore ! — que par ses instruments. Le docteur Ingenhaus, le plus irrité de mes adversaires, sera là pour voir quels moyens infernaux emploie le charlatan qui a déjà guéri plus de cent malades qu'il avait, lui, déclarés incurables ;

le père Hell sera là pour voir si la présence d'un grand astronome ne m'effraiera pas, si j'aurai bien le courage de prétendre, même devant lui, qui le sait mieux que personne, que les planètes ont de l'influence sur notre existence et nos pensées. Oui, ils viendront tous, non pour se laisser convaincre, mais pour triompher ; car, dans leur opinion, il n'y a pas de doute que le charlatan ne soit écrasé aujourd'hui sous leurs yeux.

— Ne te donne donc pas cette épithète injurieuse, dit Thérèse avec tristesse. Aujourd'hui ils vont être eux-mêmes au regret de t'avoir prodigué, ils vont tomber à tes pieds tout en larmes, implorant ton pardon, désolés d'avoir doutés si longtemps, et d'avoir été si longtemps les jouets de l'erreur.

— O mon enfant, que tu connais peu le monde ? Les hommes, loin de pardonner jamais à ceux qui les convainquent d'une erreur, se vengent des bienfaits par la calomnie.

— Oh ! si l'en est ainsi, laisse-moi ma cécité ! N'exige pas que je voie ceux qui sont tes ennemis, ou bien donne à mon regard la puissance d'un poignard, afin que j'en perce les incrédules... comme.

Elle s'arrêta et tomba en gémissant sur les coussins du sofa ; Mesmer avait étendu la main vers elle et lui avait presque effleuré le front du bout de ses doigts, en disant :

— Tu es agitée, dors !

Alors Mesmer se pencha vers elle et commença ses opérations. Approchant ses lèvres de celles de Thérèse, qui étaient entr'ouvertes, il aspira son haleine et lui lança la sienne dans la bouche, autour de laquelle se joua un sourire d'inexprimable félicité. A ors il éleva ses deux mains, lui toucha du bout des doigts le sommet de la tête,

décrivit un demi-cercle dans l'air avec ses mains, qui se réunirent ensuite sur la poitrine de Thérèse, et de là sur son front. Et il renouvela ces mouvements, et le sommet de l'arc devint de plus en plus profond.

La porte de la chambre s'ouvrit sur ces entrefaites, et madame de Paradis parut sur le seuil.

— Tous les invités sont là, dit-elle solennellement.

— Nous sommes prêts, répondit Mesmer.

— Mon Dieu, vous êtes prêts, dites-vous, et Thérèse dort ; s'écria madame de Paradis avec surprise.

— Je l'éveillerai quand il en sera temps. Où est mon harmonica ?

— Au salon, suivant votre désir.

— Allons-y donc, et de là nous appellerons Thérèse.

III.

LE PREMIER JOUR DE LA LUMIÈRE.

L'élite de la société viennoise se trouvait dans le salon de M. de Paradis. L'impératrice, l'aristocratie, la science, les arts et l'industrie y étaient représentés ; à la demande expresse de Mesmer, on y voyait également les membres de la petite bourgeoisie, et même des plus basses classes du peuple. Les habitants des palais comme des chaumières devaient être témoins du triomphe de la science nouvelle sur l'ancienne, du triomphe du magnétisme animal sur la médecine en usage.

Les rideaux verts des fenêtres ayant été baissés suivant les instructions de Mesmer, une demi-obscurité régnait dans le salon où des

chaises étaient disposées en demi-cercle autour d'une estrade qui se dressait au milieu de la pièce. Un divan, quelques chaises et une table, sur laquelle on voyait une cassette fermée, garnissaient l'estrade.

A l'exemple de l'assemblée entière, le professeur Barth lui-même, malgré son sourire fier et ironique, son maintien majestueux et son caractère hautain, ne détachait pas de la cassette ses regards curieux et interrogateurs.

— Vous verrez, dit-il en se penchant vers son voisin, qu'il va se jouer de nous tous et profiter de l'occasion pour opérer sur les yeux, — pour la première fois de sa vie, — en présence d'une société brillante, et acquérir ainsi de la réputation tout d'un coup. Sa cassette est sa trousse ; au moment décisif, il en tirera une lancette pour opérer.

— C'est à dire pour le tenter, répondit le docteur Ingenhaus ; car on ne peut faire d'opération sur cette aveugle, comme vous l'avez reconnu tout d'abord vous-même, et il n'y a pas d'instrument capable de rendre une nouvelle vue au nerf visuel, qui est complètement paralysé.

— S'il s'avise de vouloir opérer, je ne souffrirai pas ! s'écria le professeur d'une voix menaçante. Je ne tolérerai pas qu'en ma présence on tourne la science en dérision, et la saine raison punira le mensonge. Je le surveillerai attentivement, et malheur au fourbe si je le prends en défaut !

— Ce n'est pas des instruments de chirurgie qui sont renfermés dans la cassette, murmura l'autre voisin du docteur Barth.

— Eh bien, que contient-elle donc, père Heli ? demandèrent les deux professeurs avec un redoublement de curiosité.

(La suite au prochain numéro).

Le flamm... prime... pomp... chefs... se te... voya... qui p... dant... l'imp... connu... D... le m... exige... ce fa... se tr... le ch... tète u... qui le... I... cons... cause... leur i... SÉV... Sou... Le p... par le... gosse... capitat... tous e... rieuse... qu'apr... resson... Les... se trou... faire... aujourd... même... encore... l'entre... riode... produit... La s... Cadix... de Gré... ligne a... cune s... Elle... tation... cours... Les... déjà d... son ex... présent... cise... C'est... élémén... teurs d... aujourd... actons... penlan... repré... 0/0 en... Les l... des prix... comptat... pour ce... des mar... Drap no... Id... Id... Id... Cachem... Drap de... Id. de... Cuir la... Satin la... Id... Draps l... Satin... Grad... Veste... Velou... AV... sans au... Châp... d'ore... chargée